



## **Modèle d'attestation de capacité du tuteur**



## Modèle d'attestation de capacité du tuteur

**Note :** dans le cadre du tutorat, vous devez attester des compétences du tuteur pour encadrer un salarié titulaire d'un contrat de professionnalisation ou en période de professionnalisation. Vous trouverez ci-dessous un modèle d'attestation de capacité du tuteur, que vous pourrez adapter selon les informations demandées par votre OPCA.

*(A imprimer sur papier en-tête de l'entreprise)*

Je, soussigné, (*Nom du signataire*), (*Fonction dans l'entreprise*), atteste que M... (*Nom et prénom du tuteur*) :

1. Exerce la fonction de tuteur auprès de M... (*Nom et prénom du salarié formé*) :
  - Au cours de sa formation « (*Intitulé de la formation*) »,
  - du (*date de début*) à (*date de fin*),
  - dans le cadre (*cochez la case correspondante*):
    - d'une période de professionnalisation
    - d'un contrat de professionnalisation.
2. Respecte l'ensemble des conditions mentionnées ci-dessous.

Fait à

Le

Signature du Tuteur  
*Prénom et Nom du Tuteur*

Signature du Responsable  
*Prénom et Nom du Responsable*  
*Fonction dans l'entreprise*

*Cachet de l'entreprise*

### **Rappel des conditions à respecter pour être tuteur**

- *Etre volontaire ;*
- *Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans ;*
- *Avoir une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé ;*
- *Suivre l'activité de 3 salariés au plus : contrat de professionnalisation, période de professionnalisation et apprentissage confondus.*
- *Dans les petites entreprises, l'employeur peut être tuteur à condition de respecter les conditions de qualification et d'expérience. Il ne peut exercer cette mission qu'à l'égard de 2 salariés au plus.*